Motion du 23 juin 2014 de Mmes et MM. Gary Bennaim, Marie Barbey, Adrien Genecand, Pascal Spuhler, Sandrine Burger et Grégoire Carasso: «Pas de chauffards au parc des Eaux-Vives!»

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal
lors de la séance du 23 juin 2014)

MOTION

Considérant:

– que le parc des Eaux-Vives est un superbe espace de détente que les Genevois-e-s, comme les visiteur-se-s, apprécient seul-e-s ou en famille, tout au long de l'année;

– que le restaurant notamment est accessible aux véhicules motorisés, ce qui paraît légitime, en particulier lors de mariages, banquets et autres célébrations;

– que plusieurs centaines d'enfants prennent des cours de tennis durant la semaine sur des courts de tennis qui nécessitent qu'ils traversent la route sans surveillance;

– que ces accès routiers sont souvent utilisés par des véhicules ne respectant pas la limite de vitesse fixée à 20 km/h, et que certain-e-s s'amusent même à effectuer des rodéos sur le parking une fois la nuit tombée;

– que la police cantonale ne peut pas verbaliser car le parc fait partie du domaine privé de la Ville de Genève;

– que des gendarmes couchés avaient autrefois été placés sur toute la largeur de la chaussée, notamment sur le dernier tracé qui se trouve en ligne droite, en direction de la route de Frontenex, mais que ceux-ci ont été immédiatement démontés suite à la mauvaise chute d'une cycliste, sans être jamais replacés par la suite!,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à réinstaller, dans les meilleurs délais, des gendarmes couchés ou coussins berlinois sur les différents éléments routiers du parc, en premier lieu dans la montée arrière car celle-ci est propice à une vitesse excessive, mais également dans la partie inférieure et le parking, afin que les utilisateur-trice-s du parc puissent en profiter en toute sécurité dès cet été, et que ce parc reste l'espace de détente qu'il devrait être.